



La ville de Pontault-Combault, commune de 38.000 habitants aux portes du Grand Paris, allie proximité de la capitale, accessibilité via le RER E et un cadre de vie préservé.

La plus sportive de Seine-et-Marne, disposant d'un centre d'art contemporain conventionné dédié à l'image et d'une salle de spectacle, Pontault-Combault est une ville rythmée par la richesse de ses événements et de sa vie associative.

Les priorités de l'équipe municipale résident dans l'éducation, la jeunesse et la construction d'une ville où la mixité est une richesse

RÉCRUTE POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2019/2020

des animateurs H/F des accueils de loisirs sans hébergement à temps complet

Sous l'autorité du chef de service et du directeur de la structure, il propose des activités éducatives et ludiques en rapport avec le projet pédagogique de la structure. Ses activités devront être mise en place dans un cadre sécurisant pour le public accueilli.

Activités :

- Accueillir les parents et les enfants :
- Assurer le relais entre l'espace familial et le collectif
- Dialoguer et informer
- Participer à l'élaboration du projet pédagogique (travail d'équipe, référent d'un groupe d'enfants)
- Elaborer et rédiger des projets d'animations et d'activités
- Aider les enfants à réaliser leurs projets
- Assurer l'hygiène et la sécurité des enfants (affective, physiques et morale)
- Développer des activités ludiques en prenant en compte les caractéristiques liées à l'âge de l'enfant.
- S'investir dans les réunions de travail
- Etre force de proposition au travers des différentes actions d'animations (soirées parents, activités, piscine, cinéma, sorties etc...)
- Plébisciter et encadrer les manifestations de grande envergure (carnaval...)
- Accueillir et accompagner les stagiaires

Qualités et compétences requises :

- Concevoir des activités en fonction de l'âge de l'enfant
- Connaître les règles d'hygiène et de sécurité
- Capacité relationnelle et de communication
- Aptitude au travail en équipe
- Rigueur, discrétion et disponibilité
- Faire preuve de créativité et d'imagination.
- Savoir prendre des initiatives.
- Etre autonome
- Sens du service public
- Permis B apprécié

Temps de travail annualisé :

De 7h00 à 9h00 et de 16h00 à 19h00 les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

Les mercredis et les vacances scolaires 9h30 de travail par jour sur une amplitude horaire de 7h00 à 19h00 (par roulement en respectant les règles du décret 2000).

Ou

De 11h10 à 13h20 et de 16h00 à 19h00 les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

Les mercredis et les vacances scolaires 9h30 de travail par jour sur une amplitude horaire de 7h00 à 19h00 (par roulement en respectant les règles du décret 2000).

La collectivité est engagée dans la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes. Les candidatures féminines et masculines seront examinées avec la même attention.

Rémunération statutaire, régime indemnitaire, prime semestrielle, CNAS, CASC

Merci d'adresser votre candidature (CV et lettre de motivation)
à Monsieur Le Maire, direction des ressources humaines
107 avenue de la république 77340 Pontault-Combault
Adresse mail : recrutement@pontault-combault.fr